

DANGER 5G



Du 5 mai au 7 juin 2020.

SOMMAIRE

- 1) 05/05/2020 : **LE DR. PAUL HÉROUX NOUS PARLE DE LA 5G** 2
- 2) 12/05/2020 : Robert F. Kennedy, Jr se joint à «EM Radiation Research Trust» pour demander au Premier ministre britannique d'arrêter le déploiement de la 5G 3
- 3) 18/05/2020 : INITIATIVE FRANCO-ALLEMANDE : accélérer le déploiement de la 5G..... 4
- 4) 20/05/2020 : **témoignages : dès l'activation de la 5G, les souffrances infligées sont terribles**..... 8
- 5) 25/05/2020 : Direct - Comment agir contre la 5G ? 8
- 6) 07/06/2020 : **L'hypothèse de la censure sur la 5G se vérifie de plus en plus**..... 9

1) 05/05/2020 : LE DR. PAUL HÉROUX NOUS PARLE DE LA 5G



https://www.youtube.com/watch?v=T_Tyrr5MKx0

Durée 1h51

Interview du 5 mai 2020

Le Dr. Paul Héroux de Montréal est un scientifique qui a œuvré en génie électrique (15 ans) et dans les sciences de la santé (27 ans).

Historique :

Pas de radiation électromagnétique au début des années 1900 : pas de télé ni de communication. On a commencé à électrifier les habitations et les rues. L'exposition des habitants aux champs électriques et magnétiques a commencé. Les pays électrifiés ont eu des hausses de cancer que n'avaient pas les pays non électrifiés. Puis est venu la radio AM puis FM. En AM la radio fréquence est de 550 KHz. Cette fréquence est une fréquence porteuse sur laquelle est ajouté une fréquence de 20KHz qui est celle de la voix. La fréquence de 550 KHz sert à la propagation sur de longues distances. En FM on est dans les dizaines de méga Hz. Puis est venu la télévision qui a permis la diffusion d'images. Les dangers sanitaires se sont surtout révélés avec les téléphones cellulaires que l'on place contre l'oreille alors qu'ils émettent des micro-ondes. Dans la 1ere génération 1G on avait des ondes similaires à celles de la radio AM et FM, c.à.d. continues. Elle ne servait qu'à la voix. Dans les années 1990, on entre dans la 2G et l'aire du digital qui permettait de s'échanger du texte en utilisant des méthodes de compression des données. Puis la 3G a permis de donner l'accès à l'internet. En 2G et 3G, les ondes n'ont plus été continues mais pulsées, ce qui a un impact plus grave biologiquement. Puis vient la 4G et la 5G qui sont caractérisés par une augmentation de la vitesse de transmission. Avec la 5G on peut avoir des fréquences de dizaines de giga Hz ? mais plus la fréquence est élevée, plus la distance de propagation est réduite. Il faudra installer des antennes tous les 100m environs. Pour l'instant la 5G utilise les mêmes fréquences que celles de la 4G, voire un peu plus. Mais quand tous les mini antennes seront installées, les fréquences pourront aller jusqu'à 100 GHz. Pour vendre la 5G, on dit qu'elle sera nécessaire pour les voitures autonomes, mais c'est faux. Elles peuvent fonctionner avec des caméras intelligentes et des lasers qui permettent d'éviter les obstacles. Mais l'industrie veut mettre des ordinateurs dans tous les objets qui se connecteront an radiofréquences aux antennes 5G. Tout sera interconnecté. L'inconvénient sera qu'on sera baigné d'ondes électromagnétiques. La différence entre la 5G et les autres générations, c'est que l'émission est focalisée avec la 5G.

Les normes sanitaires sont très élevées ce qui annule toute prise en compte sanitaire, alors que la Russie protège sa population avec des normes 1000 fois plus petites qu'en Amérique et en Europe.

Avec la 3G on est déjà arrivé à tout ce qu'on peut obtenir avec les téléphones portables (voix, textos, vidéos). La 4G et la 5G permettent des débits plus rapides, mis en a-t-on vraiment besoin ? si oui, la fibre optique permet des débits très rapides. Elle permet de transférer jusqu'à 10 millions de gigas bytes par seconde sur 2 kms. Et justement le sans-fil permet aux industries de faire beaucoup plus de bénéfices, alors qu'avec la fibre optique le débit est tellement fort, qu'on n'a plus besoin d'autre technologie. Mais plus les fréquences du sans-fil est élevé, plus cette technologie est énergivore. Avec le 5G on est à la limite du rationnel.

Les effets biologiques de la 5G sont énormes, ce qui est confirmé par le refus de Bruxelles de la voir implanté chez eux. Les très hautes fréquences pénètrent dans la partie superficielle du corps qui seront très chauffées. L'impact biologique et thermique ne sont pas supportables par le vivant. Donc l'industrie fait augmenter les normes. Les gouvernements ne les arrêtent pas, car ils adorent l'activité économique et les profits.

L'étude NTP National Technology Program qui a coûté à peu près 30 millions de dollars a mis en évidence que les fréquences de la 3G et 4G sont cancérigènes. Il y a eu d'autres études qui sont arrivés à la même conclusion. Une étude sur les antennes relais en Italie sont arrivés également à la même conclusion. Les radiofréquences génèrent des radicaux libres qui détruisent les cellules et détériorent l'ADN. Cela a le même effet que les radiations ionisantes, mais plus lentement, et surtout de façon continue et sans interruption.

En plus de la santé, la 5G impacte la vie privée avec des objets connectés qui sont des espions placés partout dans notre environnement, et augmente la consommation d'énergie de la planète.

L'industrie préfère installer les antennes 5G dans les terrains municipaux ; ainsi en cas de problème sanitaire grave, c'est la municipalité qui sera responsable. En Amérique on n'a pas le droit de s'opposer à l'installation d'une tour cellulaire pour des raisons de santé, et ce depuis 1996. C'est la section 504 de la FCC (Federal Communications Commission). De nouvelles lois obligent les municipalités à céder des espaces pour l'installation de ces tours. Robert Kennedy Junior poursuit la FCC pour avoir caché aux populations les effets sanitaires des ondes électromagnétiques.

Une ville californienne s'oppose à la 5G, elle est en procès actuellement. Un arrondissement à Montréal va être cobaye de la 5G avec 40 000 antennes.

Une question est en suspens : est-ce que les mini-antennes installées tous les 100 mètres vont discuter avec toutes les compagnies, ou est-ce que chaque compagnie va installer ses propres mini antennes ? pas de réponse aujourd'hui.

2) 12/05/2020 : Robert F. Kennedy, Jr se joint à «EM Radiation Research Trust» pour demander au Premier ministre britannique d'arrêter le déploiement de la 5G

<https://exoportail.com/robert-f-kennedy-jr-se-joint-a-em-radiation-research-trust-pour-demander-au-premier-ministre-britannique-darreter-le-deploiement-de-la-5g/>



Robert F. Kennedy, Jr. et Dafna Tachover, directeur du «5G et du Wireless Harms Project de Children's Health Defense» (CHD), ont signé la lettre du «[UK EM Radiation Research Trust](#)» (RRT) appelant le Premier ministre britannique Boris Johnson et les dirigeants politiques à protéger le public des dangers avérés des radiations sans fil et du 5G.

3) 18/05/2020 : INITIATIVE FRANCO-ALLEMANDE : accélérer le déploiement de la 5G

INITIATIVE FRANCO-ALLEMANDE POUR LA RELANCE EUROPÉENNE FACE À LA CRISE DU CORONAVIRUS

3. Accélérer la transition écologique et numérique :

- accélérer la transformation numérique, notamment par le déploiement de la 5G, des efforts visant à obtenir des infrastructures et des technologies de cybersécurité sûres et fiables, la gestion de l'identité numérique, un cadre favorable à l'intelligence artificielle ainsi qu'une régulation juste pour les plateformes numériques dans l'UE.

Macron et Merkel prennent des initiatives mais ce texte doit ensuite être accepté par les 25 autres États membres. Donc...wait and see.

Ci-dessous texte officiel



INITIATIVE FRANCO-ALLEMANDE POUR LA RELANCE EUROPÉENNE FACE À LA CRISE DU CORONAVIRUS

18 MAI 2020



La crise actuelle est inédite dans l'histoire de l'Union européenne. Aucune façon de vivre, aucun emploi, aucune entreprise ne sont épargnés par ce choc mondial. Alors que nos sociétés

et nos économies sont en train de sortir du confinement, des incertitudes considérables demeurent. Cependant, notre objectif est clair : l'Europe surmontera cette crise ensemble et en sortira plus forte. Nos efforts conjoints sont guidés par notre volonté de parvenir à une relance durable pour l'UE. Nous, la France et l'Allemagne, sommes pleinement déterminées à assumer notre responsabilité pour l'Union européenne et nous contribuerons à ouvrir la voie pour sortir de la crise.

A cette fin, nous devons plus que jamais mettre à profit la puissance que nous tirons de notre action conjointe en tant qu'Européens et unir nos forces de façon inédite. Nous devons aussi mener une réflexion approfondie sur les leçons à tirer de cette crise. La Conférence sur l'avenir de l'Europe sera l'occasion d'ouvrir un vase débat démocratique sur le projet européen, ses réformes et ses priorités.

La France et l'Allemagne proposent les mesures suivantes.

1. RENFORCER NOTRE SOUVERAINETÉ SANITAIRE STRATÉGIQUE PAR UNE « STRATÉGIE SANTÉ » DE L'UE

Notre réponse à la crise actuelle et aux futures crises sanitaires doit s'appuyer sur une nouvelle approche européenne reposant sur la **souveraineté sanitaire** stratégique. Nous appelons de nos vœux une **industrie sanitaire européenne ayant un positionnement stratégique** qui améliorera la dimension européenne des systèmes de santé et réduira la dépendance de l'UE, dans le plein respect de la responsabilité des États membres. Par conséquent, nous devons :

Augmenter nos capacités de recherche et développement dans le domaine **des vaccins et des traitements**, ainsi que la coordination et le financement au niveau international (Initiative ACT-A), avec l'objectif à court terme de **mettre au point et de fabriquer un vaccin contre le coronavirus au sein de l'Union européenne**, tout en garantissant un **accès mondial** à ce vaccin ;

Mettre en place des **stocks stratégiques communs** de produits pharmaceutiques et médicaux (équipements de protection, kits de tests...) et développer les **capacités de production** de ces produits **dans l'Union européenne** ;

Coordonner les politiques européennes en matière de **marchés publics communs** pour les vaccins et traitements futurs (par exemple, **la fabrication et le stockage de futurs vaccins** potentiels) afin de **parler d'une seule voix face à l'industrie pharmaceutique** et de garantir un **accès européen et mondial** plus efficace ;

Mettre en place une « **task-force** » de l'UE chargée de la santé au sein du **Centre européen de prévention et de contrôle des maladies** et la charger, aux côtés des institutions nationales, d'élaborer des **plans de prévention et de riposte** face aux futures épidémies ;

Définir des **normes européennes** communes en matière d'interopérabilité des données sanitaires (par exemple une **méthodologie harmonisée** permettant de disposer de statistiques comparables sur les cas lors d'épidémies).

2. CRÉER UN « FONDS DE RELANCE » AMBITIEUX AU NIVEAU DE L'UE POUR LA SOLIDARITÉ ET LA CROISSANCE

Pour soutenir une **reprise durable** qui rétablisse et renforce la croissance dans l'UE, l'Allemagne et la France soutiennent la création d'un **Fonds de relance** ambitieux, temporaire et ciblé, dans le cadre du **prochain cadre financier pluriannuel** (CFP), et une augmentation du CFP concentrée sur ses premières années. Compte tenu du caractère exceptionnel des difficultés que la pandémie de COVID-19 fait peser sur les économies dans l'ensemble de l'UE, la France et l'Allemagne proposent d'autoriser la Commission européenne à financer ce soutien à la relance en **empruntant sur les marchés au nom de l'UE** sur une base juridique respectant pleinement le Traité européen, le cadre budgétaire de l'UE et les droits des parlements nationaux.

[3] **Le Fonds de relance sera doté de 500 milliards d'euros en dépenses budgétaires de l'UE** pour les **secteurs et régions les plus touchés**, sur la base des **programmes budgétaires de l'UE et dans le respect des priorités européennes**. Il renforcera la résilience, la convergence et la compétitivité des économies européennes, et accroîtra les **investissements, notamment dans les transitions écologique et numérique** et dans la recherche et l'innovation.

- Les financements du Fonds de relance seront ciblés sur les difficultés liées à la pandémie et sur ses répercussions. Il s'agira d'un complément exceptionnel, **intégré dans la décision relative aux ressources propres, avec un volume et une date d'expiration clairement spécifiés**, et qui sera lié à un plan de remboursement contraignant au-delà du prochain CFP sur le budget de l'UE.
- **Un accord d'ensemble rapide sur le CFP et le Fonds de relance est nécessaire** pour faire face aux grands défis que l'UE doit relever. Les négociations s'appuieront sur les progrès réalisés jusqu'en février. Nous nous efforcerons de fournir l'effort budgétaire lié à la crise du coronavirus dès que possible.
- **Ce soutien à la relance complète les efforts nationaux et la série de mesures arrêtée par l'Eurogroupe** ; elle s'appuiera sur un engagement clair par les États membres d'appliquer des politiques économiques saines et un **programme de réformes** ambitieux.
- **L'amélioration du cadre européen pour atteindre une fiscalité équitable dans l'UE demeure une priorité**, notamment en introduisant une **taxation minimale effective** et une **taxation équitable de l'économie numérique** au sein de l'Union, s'appuyant idéalement sur des conclusions fructueuses des travaux de l'OCDE, ainsi que la mise en place d'une assiette commune pour l'impôt sur les sociétés.

3. ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE

Il est temps de donner un coup d'accélérateur à la modernisation de l'économie et des modèles économiques européens. Dans cet esprit, **nous réaffirmons que le « pacte vert » pour l'Europe (Green Deal) constitue la nouvelle stratégie de croissance de l'UE** et notre feuille de route pour une économie prospère et résiliente sur la voie de la neutralité carbone d'ici à **2050**. En parallèle, nous devons **accélérer la transition numérique** en transformant les tendances

ayant émergé pendant la crise en un progrès et une souveraineté numérique durables. À cette fin, nous devons :

- **Augmenter les objectifs de l'UE en matière de réduction des émissions pour 2030**, de façon coordonnée avec un ensemble de mesures efficaces pour **éviter les « fuites de carbone »**. La proposition annoncée par la Commission concernant un mécanisme d'ajustement des émissions de carbone aux frontières permettra de compléter les instruments existants en conformité avec les règles de l'OMC. Les règles relatives aux aides d'Etat doivent être revues à l'aune d'une politique climatique plus ambitieuse et des risques de fuite de carbone ;
- soutenir l'introduction d'un **prix minimum du carbone** au sein du Système d'échange de quotas d'émission de l'UE (ETS) et travailler à mettre en place un futur **ETS européen pour tous les secteurs** ;
- Élaborer pour chaque secteur **une feuille de route pour une reprise respectueuse de l'environnement** incluant, là où c'est nécessaire, des **cibles et/ou des conditionnalités en matière de climat et d'environnement** ;
- **Accélérer la transformation numérique**, notamment par le déploiement de la 5G, des efforts visant à obtenir des infrastructures et des technologies de cybersécurité sûres et fiables, la gestion de l'identité numérique, un cadre favorable à l'intelligence artificielle ainsi qu'une **régulation juste pour les plateformes numériques** dans l'UE.

4. ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE ET LA SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUES ET INDUSTRIELLES DE L'UE ET DONNER UN NOUVEL ÉLAN AU MARCHÉ UNIQUE

L'intégration forte au sein du marché unique est la garantie de notre prospérité. Le redémarrage de l'économie européenne et son adaptation aux défis qu'elle rencontrera dans l'avenir nécessite **une économie et une base industrielle résilientes et souveraines**, ainsi qu'un **marché unique robuste**. Des marchés ouverts et un commerce libre et équitable sont un élément essentiel de la solution. Par conséquent, nous devons :

- **soutenir la diversification des chaînes de valeur** en promouvant un **agenda commercial ambitieux et équilibré**, articulé autour de l'OMC, intégrant de nouvelles initiatives, notamment dans le domaine du commerce des **produits de santé**, renforcer nos **mécanismes antisubventions** [des pays tiers], faire en sorte qu'il existe une **réciprocité réelle pour les marchés publics** avec les pays tiers et **renforcer le contrôle des investissements aux niveaux national et européen** pour les investisseurs non européens dans les secteurs stratégiques (notamment santé, médicaments, biotechnologies...), tout en **encourageant des investissements (re)localisés dans l'UE** ;
- Adapter la stratégie industrielle de la Commission à la reprise, en particulier **moderniser la politique européenne de concurrence** en accélérant l'**adaptation des règles en matière d'aides d'Etat et des règles de concurrence** ainsi que la mise en œuvre des **projets importants d'intérêt européen commun** [permettant des aides européennes] ;

- Garantir le **retour rapide à un marché unique pleinement fonctionnel** et **approfondir encore ce dernier** au moyen d'une **nouvelle feuille de route visant à créer un marché totalement intégré** dans les domaines prioritaires (numérique, énergie, marchés financiers en particulier) avec des jalons clairs et un agenda législatif accéléré ;
- Faire en sorte que **l'espace Schengen fonctionne pleinement**, en améliorant les obligations de coordination entre les États membres en temps de crise et en **renforçant les frontières extérieures communes** ;
- Renforcer la **convergence sociale** et accélérer les discussions sur le cadre de l'UE pour un **salaire minimum** adapté aux situations nationales.

4) 20/05/2020 : témoignages : dès l'activation de la 5G, les souffrances infligées sont terribles

Bonjour,

Voici par l'intermédiaire du site Cielvoilé la lettre d'information d'Arthur Firstenberg avec beaucoup de témoignages. Les souffrances infligées sont terribles.

http://www.cielvoile.fr/2020/05/arthur-firstenberg-resiliez-votre-abonnement-telephone-portable-d-ici-le-21-juin-2020.html?utm_source=ob_email&utm_medium=ob_notification&utm_campaign=ob_pushmail

Solange pour l'équipe stoplinkynonmerci72

5) 25/05/2020 : Direct - Comment agir contre la 5G ?



Invités :

- Sophie Pelletier (PRIARTEM)
- Stephen KERCKHOVE (Agir pour l'environnement)
- Michèle RIVASI (Eurodéputée EELV)
- Arnaud DURAND (avocat MySmartCab)

https://www.youtube.com/watch?v=OQI49jes_k

Durée : 1h10. La **vidéo commence à 1h21**.

On peut écouter la vidéo en accéléré en cliquant sur la petite roue en bas à droite. La voix n'est pas modifiée

Problèmes de la 5G : problème de surveillance de la population, pas d'étude sanitaire et environnemental faite au préalable, pollution électromagnétique importante, effets néfastes sur la biodiversité (insectes et plantes), obligation de couper les arbres pour laisser passer les ondes des mini-antennes qui seront installées tous les 100m, pollution de l'ionosphère avec les 20 000 futurs satellites qui impactent l'astronomie et la météorologie, gaspillage énergétique. La 5G est poussée par la commission européenne.

La commission est en train de vouloir alléger les autorisations de mise en place des antennes relais et d'harmoniser les normes de tous les états membres en augmentant les normes sanitaires, ceci sans aucune étude préalable en se basant sur l'ICNIRP (Commission internationale sur la protection contre les rayonnements non ionisants qui conseille l'OMS) constituée de scientifiques en majeure partie en conflit d'intérêt avec les industriels des télécommunications (en France : Bouygues, Orange, SFR, Free).

6) 07/06/2020 : L'hypothèse de la censure sur la 5G se vérifie de plus en plus

Outre des journaux dits de "de référence" passés experts en référence de désinformation, la censure sur les actions anti-5G se vérifient de jour en jour.

Des pétitions contre la 5G sur change.org disparaissent

Disparitions inexplicables de pétitions contre la 5G

DÉMOCRATIE Un site de récolte de signatures a retiré plusieurs textes. Face à son silence radio, un Vaudois s'interroge.



Marvin Grimm avait recueilli 70'000 signatures en un an pour demander un moratoire sur la 5G. Mais début avril, elles ont toutes disparu. «Votre contenu enfreint le règlement, nous l'avons supprimé»; est la seule explication que le Glandois de 22 ans est parvenu à obtenir du site Change.org, qui héberge des milliers de pétitions du même genre. Impossible de savoir en quoi son texte posait problème, de proposer une correction ni de récupérer le contact des signataires ou de communiquer avec eux.

Fâché par cette démarche unilatérale et le silence qui l'entoure, le jeune homme a découvert plusieurs cas similaires et simultanés en Belgique, en France, en Australie ou encore en Angleterre, selon le site belge Alter Échos. «Je ne veux pas tomber dans le com-

plotisme, mais la coïncidence est étrange», relève Marvin Grimm, qui craint que des pressions aient été exercées sur la plateforme. Contacté, le site Change.org a ignoré nos e-mails, mais a répondu à une Bruxelloise dont la pétition sur la 5G avait connu le même sort. Il explique avoir mis à jour sa politique vis-à-vis de la désinformation, et réagir à «l'attention accrue sur la technologie 5G». Il ajoute que cette pétitionnaire ne sourçait pas suffi-

samment ses propos. La pétition vaudoise, elle, citait des scientifiques et médias sérieux, rappelle son auteur, qui ajoute

que la demande d'un moratoire prend justement sens dans le flou scientifique qui règne actuellement.

Juteux business

Fondé en 2007 aux États-Unis, Change.org a vite abandonné le statut d'organisation à but non lucratif et brasse aujourd'hui des millions grâce à la publicité ciblée et la vente de données, selon le site Activist Facts. Il met en avant la diversité des opinions qui s'y expriment, mais ne garantit aucune indépendance. Plusieurs autres sites proposent à chacun de lancer sa pétition selon le même modèle économique, avec pour exception Avaaz, qui mène lui-même de nombreuses campagnes militantes.

Droits civiques en ligne au niveau zéro

Aucun format n'est exigé pour la pétition, qui n'a pas de valeur juridique: l'autorité visée n'est pas tenue d'y répondre. Plusieurs élus ont demandé un format numérique pour des initiatives et des référendums, contraignants, eux,

mais selon le Conseil fédéral, le niveau de sécurité est encore insuffisant. En effet, personne ne doit pouvoir établir un profil politique du citoyen. Le projet ne sera donc repris qu'après l'introduction du vote électronique.

Marvin Grimm, 22 ans, veut un moratoire sur cette technologie. -S. ANCI